

La Suisse et l'esclavage

Soumis par Chantal Peyer

Un ouvrage rappelle la participation de certaines familles helvétiques au trafic d'esclaves. La Suisse «n'a rien à voir avec l'esclavage, la traite négrière ou le colonialisme» affirmait Jean-Daniel Vigny, représentant suisse à la conférence mondiale contre le racisme à Durban en 2001. Depuis cette affirmation, quatre ans se sont écoulés au cours desquels la prétendue non-participation de la Suisse, ou de Suisses, à la traite négrière et à l'esclavage a été fortement remise en question. Il y a eu l'interpellation de Pia Hollenstein (Verts/SG) au Conseil Fédéral, demandant que des recherches historiques soient effectuées sur ce sujet, mais aussi les postulats déposés dans onze cantons (Neuchâtel, Vaud, Genève, Berne, Bâle-Ville, Zurich, Saint-Gall, Appenzell Rhodes-Extérieures, Thurgovie, Schaffhouse, Grisons) et trois villes (Saint-Gall, Zurich, Bâle). Plusieurs controverses ont également amené le débat sur la place publique, à l'instar de celle qui a agité Neuchâtel en 2003, après la prédication du pasteur Théo Buss, diffusée en direct sur la radio suisse romande. Sa faute? Avoir brisé un tabou en citant le nom de plusieurs citoyens neuchâtelois, dont les Du Peyrou ou de Pury, qui au XVIIIe siècle se sont enrichis grâce à l'entreprise coloniale. Ces polémiques et démarches politiques ont fissuré le discours sur la virginité passée de la Suisse et ont permis l'émergence d'un réel débat historique. Le résultat est notamment un livre passionnant, rédigé par trois chercheurs de l'Institut d'histoire économique et sociale de l'Université de Lausanne. Malgré l'état lacunaire de la littérature secondaire sur le sujet et malgré la difficulté d'accès aux sources, (la majorité des archives utilisées sont privées) l'ouvrage ouvre des perspectives étonnantes sur la question: il montre que l'implication principale des Suisses dans la traite négrière a résidé dans l'organisation et le financement du commerce – achat et vente – des esclaves. Banquiers de la traite négrière Sous quelle forme exactement? En France, Nantes a été l'un des principaux centres du commerce négrier aux XVIIe et XVIIIe siècles. Depuis son port, les expéditions étaient organisées, financées et les cargaisons des bateaux – qui allaient servir de monnaies d'échanges pour acheter des esclaves sur les côtes africaines – étaient préparées. Ce commerce était aussi coûteux à financer que lucratif lorsque l'expédition se passait sans problème. Pour rassembler les fonds nécessaires, les armateurs avaient donc recours aux capitaux de divers acteurs: banquiers parisiens, capital local ou international. La maison Burkhardt, les Weiss, Favre ou Rivier, issus de familles réformées neuchâteloises, bâloises ou genevoises figurent ainsi parmi les financiers de ces expéditions. Dans certains cas, la participation des fonds suisses pouvait être très importante et directe: de 1783 à 1790, les frères Weiss par exemple, ont affrété et armé dix navires négriers, dont «La Ville de Basle». Les Burckhardt, quant à eux, ont placé en 1791 200'000 livres, soit le prix d'un hôtel particulier à Paris, dans le navire «l'Intrépide». Au total, entre 1773 et 1830, des fonds suisses ont été investis dans près de 100 expéditions négrières et ont participé à la déportation de 18'000 à 25'000 Africains. Un passé qui dérange Une autre forme de participation des Suisses au commerce de l'esclavage a résidé dans la confection et la fourniture de marchandises pour les cargaisons de traite. Dans la moitié du XVIIIe siècle, plusieurs maisons suisses viennent s'établir à Nantes pour produire des indiennes, ces tissus imprimés fort appréciés comme monnaie négrière. En 1780, elles compteront pour 80 à 90% de la production locale et les Petitpierre (de Couvet – NE), Favre (de Couvet également), Charles Rossel (de Neuchâtel), ou encore Simon & Roques (de Bâle) sont quelques-unes des familles qui feront fortune grâce à ce commerce, moins risqué que l'armature ou le financement des expéditions négrières. Pour les négociants et fabricants suisses, le commerce des esclaves n'a représenté qu'une fraction réduite de leurs activités. Il n'en reste pas moins qu'une part des richesses d'aujourd'hui tire son origine dans ce passé que d'aucun préférerait ne pas voir. A lire: Thomas David, Bouda Etemad, Janick Marina Schaufelbuehl, La Suisse et l'esclavage des Noirs, Lausanne, Antipodes, 2005.